

Réf: AT/DOT10/SDTO/DRT/170/2022

Bouira, le :26/12/2022.

A

**Monsieur le Gérant de l'entreprise
ETB TCE TIOUICHICHINE AMAR**



Objet : Mise en demeure.

- Vu le Marché N°:05/2021, du 26/09/2021.
- Vu le Bon de Commande des Travaux N°72/2021 du 05/10/2021,
- Vu l'Ordre de Service N°060/2021 du 29/09/2021.
- Vu l'Ordre de Service (Travaux supplémentaire) N°013/2022 du 03/03/2022.
- Vu le PV de réception provisoire des travaux du 22/11/2022.

J'ai le regret de vous informer, que je vous mets en demeure pour non dépôt des attachements définitifs au niveau du centre chargé de suivi (CMSO) et les factures au niveau de la DOT, du projet: Travaux de réalisation d'infrastructures d'accueil, pose de Câble à Fibres Optiques: BENI HAMMAD - EL ADJIBA, afin de procéder au paiement dans les délais légaux.

la DOT de Bouira décline toutes responsabilités, en cas de retard dans le traitement du dossier de paiement.

Le Directeur

 **Algérie Télécom - SPA**
Directeur Opérationnel
des Télécommunications de Bouira
Signé: Kamal SILI